

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le vendredi 15 février 2019, à 8 heures 30, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS :

Mmes et MM. les conseillers	Jean-Luc Nappert	Julie Bourdon
	Alain Lacasse	Denyse Tremblay
	Robert Riel	Éric Duchesneau
	Robert Vincent	Catherine Baudin

SONT ABSENTS :

M. le maire	Pascal Bonin (absence motivée).
M. le maire suppléant	Jocelyn Dupuis (absence motivée).
M. le conseiller	Stéphane Giard (absence motivée).

formant le quorum sous la présidence du conseiller, M. Alain Lacasse.

Sont également présents : la directrice des Services juridiques et greffière, M^e Catherine Bouchard et le directeur général adjoint, M. Jean-Pierre Renaud.

Dépôt

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de la greffière indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2019-02-0105

Désignation d'un membre du conseil pour présider la séance - 328 L.C.V.

CONSIDÉRANT l'absence du maire, M. Pascal Bonin et du maire suppléant, M. Jocelyn Dupuis;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Julie Bourdon
 appuyé par le conseiller Robert Vincent

de nommer Monsieur Alain Lacasse pour présider la présente séance extraordinaire, le tout conformément à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*;

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0106

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par la conseillère Julie Bourdon
 appuyé par le conseiller Robert Vincent

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0107

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – 8 au 11 mai 2019 à Québec – Délégués – Mme Julie Bourdon, Mme Denyse Tremblay et M. Alain Lacasse

CONSIDÉRANT le sommaire de la Mairie, sous le numéro M-2019-001;

CONSIDÉRANT que les Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec se tiendront du 8 au 11 mai 2019 au Centre des congrès de Québec;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Éric Duchesneau
 appuyé par le conseiller Robert Riel

de déléguer les conseillères Julie Bourdon et Denyse Tremblay ainsi que le conseiller Alain Lacasse, pour représenter la Ville de Granby aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, du 8 au 11 mai 2019 à Québec, pour une dépense totale de 6 318 \$, plus taxes applicables, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 065-2019, en date du 7 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0108

Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – 30 mai au 3 juin 2019 à Québec – Délégué – M. le maire Pascal Bonin

CONSIDÉRANT le sommaire de la Mairie, sous le numéro M-2019-002;

CONSIDÉRANT que le Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités se tiendra du 30 mai au 3 juin 2019 au Centre des congrès de Québec;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Riel
 appuyé par la conseillère Catherine Baudin

de déléguer le maire Pascal Bonin pour représenter la Ville de Granby au Congrès de la Fédération canadienne des municipalités, du 30 mai au 3 juin 2019 à Québec, pour une dépense totale de 2 302 \$, plus taxes applicables, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 066-2019, en date du 7 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0109

4th Cycle Tourism Conference - 1er mars 2019 à Toronto - Délégué - M. le maire Pascal Bonin

CONSIDÉRANT le sommaire de la Mairie, sous le numéro M-2019-003;

CONSIDÉRANT que le maire Pascal Bonin a été invité à titre de conférencier au *4th Cycle Tourism Conference* à Toronto, le 1^{er} mars 2019;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
 appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

de déléguer le maire Pascal Bonin pour représenter la Ville de Granby au *4th Cycle Tourism Conference*, le 1^{er} mars 2019 à Toronto, pour une dépense totale de 946 \$, plus taxes applicables, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 067-2019, en date du 7 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0110 **Sommet municipal de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Résilience climat – 21 mars 2019 à Gatineau – Déléguée – Mme Catherine Baudin**

CONSIDÉRANT le sommaire de la Mairie, sous le numéro M-2019-004;

CONSIDÉRANT que la Ville de Granby a été invitée au *Sommet municipal – Résilience Climat* afin d'y présenter son plan d'action pour contrôler efficacement l'herbe à poux sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la conseillère Catherine Baudin, responsable des dossiers environnementaux sera en charge de présenter notre plan d'action;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Julie Bourdon
 appuyé par le conseiller Éric Duchesneau

de déléguer la conseillère Catherine Baudin pour représenter la Ville de Granby au *Sommet municipal – Résilience Climat* le 21 mars 2019 à Gatineau, pour une dépense totale de 510 \$, plus taxes applicables, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 068-2019, en date du 8 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0111 **Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation – Adoption du second projet – Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP04-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de restreindre l'usage de poste de compression de gaz à certaines zones du parc industriel de la ville, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP04-2019**

CONSIDÉRANT le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP04-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage;

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée publique de consultation le 13 février 2019;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay
 appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

que le second projet de règlement intitulé : « Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP04-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de restreindre l'usage de poste de compression de gaz à certaines zones du parc industriel de la ville, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP04-2019 », soit adopté avec les modifications suivantes, à savoir :

- Remplacer l'article 4.1 par le suivant :

« Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » en ajoutant à la grille portant le numéro de référence EI08P, la nouvelle note 180 à la classe d'usages « Puti » des usages autorisés dans la zone;

« Note 180 : Sauf les postes de compression de gaz. » »

Que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 13 février 2019 concernant le premier projet de règlement numéro PP04-2019 soit déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0112

Adoption – Règlement numéro 0829-2019 modifiant le Règlement numéro 0823-2018 établissant un programme de revitalisation du secteur composé de toutes les zones du périmètre urbain et visant certains bâtiments résidentiels en accordant une aide financière et un crédit de taxes afin de préciser l'application du programme aux résidences unifamiliales et bifamiliales

CONSIDÉRANT l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 4 février 2019;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Catherine Baudin
 appuyé par le conseiller Robert Riel

que le règlement intitulé : « Règlement numéro 0829-2019 modifiant le Règlement numéro 0823-2018 établissant un programme de revitalisation du secteur composé de toutes les zones du périmètre urbain et visant certains bâtiments résidentiels en accordant une aide financière et un crédit de taxes afin de préciser l'application du programme aux résidences unifamiliales et bifamiliales », pour lequel un avis de motion d'un règlement a été donné au cours d'une séance ordinaire de ce conseil tenue le 4 février 2019, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-0113

Période de questions des citoyens

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

2019-02-0114

Levée de la séance

Il est : proposé par le conseiller Jean-Luc Nappert
 appuyé par la conseillère Catherine Baudin

de lever la séance. Il est 8 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Pascal Bonin, maire

M^e Catherine Bouchard, directrice
des Services juridiques et greffière